

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf.: DV/SR/VC/FD/26/AUT/146

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation

Occupation du Domaine public pour jouer de la musique dans les parcs

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

M. Abdeldjalil SLIMANI – 17 place Albert Schweitzer– 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

A jouer de la musique (saxophone, trompette) dans différents parcs de la ville sur la période du 1/07/2026 au 31/12/2026, à raison de 1 à 2 après-midi par semaine et sur une durée quotidienne maximale de 2 heures.

Cette autorisation ne devra en aucun cas faire l'objet de considération financière (pas de quête, pas de chapeau ou autre objet incitant à verser de l'argent).

L'emplacement et le niveau sonore pourra être à adapter afin de ne pas occasionner de gêne aux autres usagers des parcs.

Le bénéficiaire devra être en mesure de présenter la présente autorisation le cas échéant.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 1^{er} juillet 2026

Séverine REVEL

Directrice des Services Techniques



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

